UniCamp

GUIDE

DIFFUSER UNE RESSOURCE EN MAITRISANT LE DROIT D'AUTEUR

Découvrez comment identifier les titulaires de droits, appliquer les règles du droit d'auteur et choisir les modalités de diffusion adaptées afin de diffuser vos ressources pédagogiques en toute sécurité juridique.

SYLLABUS

Bienvenue dans la formation "Diffuser une ressource en maîtrisant le droit d'auteur ".

Ce syllabus a pour fonction de vous fournir un aperçu clair des étapes du parcours et des ressources mises à votre disposition en précisant notamment ses objectifs, son programme et ses méthodes pédagogiques. Il est pensé comme un guide pratique dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour suivre le fil conducteur de la formation et anticiper les prochaines étapes.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour tirer pleinement parti de cette formation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre du cours : Diffuser une ressource en maîtrisant le droit d'auteur

Prix : 375

Début de la formation : Voir page du catalogue

Fin de la formation : Voir page du catalogue

Volume horaire : 15 heures (15 asynchrones et 0 synchrones).

Nombre d'heures par semaine : 5 heures

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire.

Équipement requis :

- Une connexion Internet stable
- Un ordinateur permettant la lecture de vidéos
- Un dispositif audio (casque, écouteurs ou haut-parleurs)

Horaire des « Directs » synchrones :

Aucun. La formation est entièrement asynchrone.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



Sylvain CHATRY

Maître de conférences HDR à l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et en droit du numérique.

DESCRIPTION

Cette formation accompagne les professionnels de la formation dans l'acquisition des connaissances nécessaires pour diffuser des ressources pédagogiques intégrant des contenus préexistants tout en respectant le droit d'auteur.

Au fil du parcours, les participants apprendront à identifier les différents auteurs d'une œuvre, à qualifier juridiquement leur statut, à déterminer le titulaire des droits, à constituer les preuves nécessaires et à sélectionner les modalités de diffusion les plus adaptées selon les usages envisagés.

La formation repose sur une pédagogie active combinant des leçons interactives H5P, des activités d'autoévaluation, des espaces d'échange, des ressources téléchargeables et des évaluations certificatives.

OBJECTIFS

À la fin de cette formation, les participants seront en mesure de :

1. Identifier les auteurs d'une ressource

> Repérer les différents contributeurs d'une œuvre et déterminer si celle-ci est protégée par le droit d'auteur.

2. Qualifier juridiquement le statut des auteurs

> Identifier le statut juridique des auteurs afin d'appliquer les règles de propriété intellectuelle adaptées.

3. Déterminer le titulaire des droits

> Appliquer les règles de titularité selon les différents contextes de création d'une œuvre.

4. Organiser la preuve de la titularité

> Identifier les éléments permettant de justifier la création de l'œuvre et la détention des droits.

5. Choisir un modèle de diffusion

> Sélectionner un mode de diffusion propriétaire ou libre selon les objectifs poursuivis et les contraintes juridiques.

PROGRAMME

1. **Semaine 1 : Les titulaires de droit (5h)**
   - Identifier les contributions protégées par le droit d'auteur.
   - Identifier les contributeurs et appliquer les règles selon leur statut juridique.
   - Gérer les situations de pluralité d'auteurs et organiser la preuve de la titularité.
   - Autoévaluation n°1, contenu pédagogique téléchargeable et Test n°1.

2. **Semaine 2 : Les modalités de diffusion (5h)**
   - Analyser les cas de diffusion d'une ressource pédagogique.
   - Découvrir les modèles de diffusion propriétaires et les licences libres.
   - Identifier les conséquences du non-respect du droit d'auteur.
   - Autoévaluation n°2, contenu pédagogique téléchargeable et Test n°2.

3. **Semaine 3 : Certification – Examen de fin de formation (5h)**
   - Préparer l'évaluation certificative.
   - Réaliser une mise en situation professionnelle mobilisant les compétences acquises.
   - Obtenir la micro-certification après validation de l'examen.

ASSIDUITÉ ET VALIDATION DE LA FORMATION

Certaines activités sont obligatoires pour témoigner de votre assiduité et pour l'obtention de votre micro-certifications. Elles vous seront précisées dans l'espace de formation.

ATTENTES GÉNÉRALES

Les participants sont invités à :

- Suivre les chapitres dans l'ordre proposé ;
- Consacrer environ cinq heures par semaine au parcours ;
- Réaliser les activités interactives après chaque leçon ;
- Participer aux autoévaluations afin de consolider les apprentissages ;
- Télécharger les supports pédagogiques mis à disposition ;
- Préparer l'examen final en consultant les recommandations techniques et organisationnelles.

ACCESSIBILITÉ

Cette formation a été conçue pour être accessible au plus grand nombre. Les équipes de conception ont veillé à respecter autant que possible les recommandations du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), publié par la Direction Interministérielle du Numérique. En particulier, toutes les vidéos incluent un sous-titrage et une transcription téléchargeable. Les participants peuvent également signaler à tout moment un problème d'accessibilité au responsable pédagogique ou à un tuteur afin que des solutions adaptées soient rapidement mises en place.

COMMUNICATION

En amont de la formation

Pour toute question sur le fonctionnement de la plateforme ou de votre compte FUN vous pouvez nous contacter via l'espace suivant : https://www.fun-mooc.help/hc/fr

Pour tout renseignement sur le contenu de la formation ou toute question d'ordre pédagogique, vous pouvez écrire à l'adresse : unicamp@univ-perp.fr

Pendant la formation

Pour communiquer avec le responsable pédagogique, un forum dédié est à votre disposition. Vous pouvez y poser des questions générales sur la formation, des questions spécifiques sur le contenu des ressources proposées, ou préparer vos interventions pour les deux sessions synchrones. Les messages sont consultés quotidiennement, avec un délai de réponse maximal de trois jours.

Un espace dédié est prévu pour les questions techniques liées à la plateforme. Cet espace vous permet de signaler des problèmes et de contacter directement l'assistance techno-pédagogique.

Nous vous encourageons à maintenir un climat respectueux et collaboratif dans tous vos échanges – qu'ils soient avec l'enseignant, l'ingénieur pédagogique, les tuteurs motivationnels ou vos pairs.